

## ALERTE ORANGE CYCLONIQUE

### JE ME PREPARE

#### Quelle est la situation ?

« Un évènement de nature cyclonique (tempête tropicale ou cyclone) évolue dans la zone et représente un danger pour La Réunion dans les 24 heures qui suivent. »

#### Que faire ?

- **Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène** en restant à l'écoute des bulletins de Météo France, des communiqués de la préfecture, de la presse locale...
- **Eviter de sortir** si les conditions météorologiques deviennent trop mauvaises : ne pas s'approcher du rivage en cas de forte houle, ne pas emprunter les ravines et les lits de rivière, ne pas s'approcher du rivage en cas de forte houle, ne tenter en aucun cas de franchir un radier submergé
- **Faire les derniers achats** pour constituer les réserves.

#### Préparer son habitation :

- **Consolider et protéger les ouvertures**, et notamment les fenêtres (volets, planches...) et au besoin, coller de grandes bandes d'adhésif en croix sur les vitres.
- **Préparer la pièce la plus sûre de l'habitation** pour vous accueillir durant le passage du phénomène.
- **Faire connaître le choix de votre abri** à votre entourage et s'y tenir.
- **Mettre les animaux à l'abri.**
- **Rentrer tous les objets** susceptibles d'être emportés par les eaux et par le vent, qui pourrait les transformer en objets meurtriers.
- Mettre à l'abri et hors d'eau les **documents administratifs**.
- **Faire le plein de carburant** de son véhicule et le garer dans un endroit protégé.
- Selon la situation de son domicile (zone inondable, bordure de ravine, de rivière ou de mer), **se préparer à une évacuation éventuelle** au cas où l'évolution de la situation justifierait cette mesure de sauvegarde.